



Prot. N.D. 06 / 2024

## DÉCRET

### **Église Saint-Laurent de Carlsbad Springs réduite à un usage profane qui ne soit pas inconvenant**

Le pape François nous rappelle que : « La première motivation pour évangéliser est l'amour de Jésus que nous avons reçu, l'expérience d'être sauvés par lui qui nous pousse à l'aimer toujours plus. Mais, quel est cet amour qui ne ressent pas la nécessité de parler de l'être aimé, de le montrer, de le faire connaître? » (EG n°264) Compte tenu de la nécessité de mettre l'accent sur l'évangélisation, le Saint-Père exhorte les paroisses à faire en sorte « de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour avancer sur le chemin d'une conversion pastorale et missionnaire, qui ne peut laisser les choses comme elles sont. Ce n'est pas d'une 'simple administration' dont nous avons besoin. Constituons-nous dans toutes les régions de la terre en un 'état permanent de mission' ». (EG n°25) Pour ce faire, il a déclaré : « J'imagine un choix missionnaire capable de transformer toute chose, afin que les habitudes, les styles, les horaires, le langage et toute structure ecclésiale devienne un canal adéquat pour l'évangélisation du monde actuel, plus que pour l'auto-préservation ». (EG n°27)

Le 21 septembre 2022, le curé de la paroisse Saint-Laurent, Mgr Daniel Berniquez, c.s.s., décrivait à Mgr Marcel Dampousse l'état de la situation de la paroisse :

« La situation de la paroisse (...) a beaucoup changé au cours des dernières années et j'en suis venu à la conclusion que la paroisse Saint-Laurent n'a plus les ressources humaines et financières pour remplir adéquatement sa mission. La population catholique actuelle peine à former une communauté chrétienne pouvant offrir même le minimum de services nécessaires. Les bénévoles se font rares et ceux et celles qui y sont encore sont épuisés et moins engagés. La vie pastorale y est quasi absente et la relève ne se manifeste pas. Déjà, plusieurs des services sont offerts par l'équipe pastorale et le personnel de la paroisse Sainte-Marie. »

Rappelons que le 16 mai 1881, la première chapelle dans la région fut bénie et devint, en 1887, la mission Saint-Laurent. L'église actuelle fut construite en 1895 et fut bénie le 17 février 1896. La mission devint paroisse en 1910 et M. l'abbé Pierre Bélanger fut nommé premier curé.

À partir des années 1980, les changements démographiques et l'abandon graduel de la pratique religieuse dans la société entraînent une diminution des ressources humaines, des baptêmes, des confirmations, des mariages et des funérailles. De plus, depuis 2006, les revenus de la paroisse sont en baisse.

En novembre 2020, il y eut une rencontre paroissiale. Trente paroissiennes et paroissiens étaient présents afin de revoir l'état de la situation. Le rapport pastoral faisait état de 50 paroissiens inscrits, de 4 funérailles, 9 sépultures, 3 baptêmes et 2 mariages. De plus, on a fait rapport de travaux urgents ou nécessaires à court terme en ce qui a trait à l'entretien : le clocher penche, et la maçonnerie du perron et de la toiture ont besoin de réparation. Aucune décision n'a été prise lors de cette rencontre.

La dernière messe dominicale fut célébrée le 12 juin 2022 avec la participation d'une vingtaine de personnes.

En conséquence, afin de regrouper maximalement les ressources nécessaires au projet d'évangélisation que nous devons entreprendre, en vertu de mon pouvoir ordinaire en tant qu'archevêque d'Ottawa-Cornwall, je déclare la fermeture de l'église Saint-Laurent de Carlsbad Springs, qu'elle ne soit plus désignée comme lieu de culte divin et qu'elle soit réduite à un usage profane qui ne soit pas inconvenant. Avant de prendre cette décision, j'ai reçu l'avis du curé de la paroisse. J'ai également consulté les membres du Conseil presbytéral le 31 octobre 2023, conformément au canon 515 §2 du *Code de droit canonique*. Parmi les raisons pour lesquelles l'église est reléguée à un usage profane, il y a les suivantes :

- a) le curé de la paroisse Sainte-Marie ne voit pas comment le bâtiment pourra servir à bâtir une communauté catholique;
- b) quoique bien entretenue, la structure est trop grande et trop coûteuse à entretenir et à chauffer pour une assemblée de 20 personnes en moyenne;
- c) la structure est alimentée en eau par un puits qui retient de l'eau de surface; et elle dispose d'un réservoir de rétention vétuste plutôt que d'un système septique.

De plus, je considère que le soin des âmes ne sera pas négligé puisque l'église Sainte-Marie se trouve à moins de 18 km de l'église Saint-Laurent.

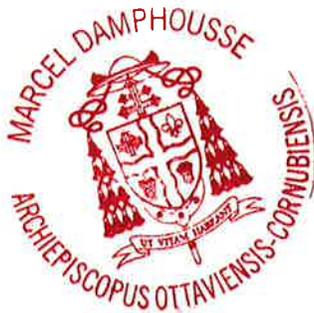
Par la présente, j'autorise la vente de l'édifice anciennement connu sous le nom d'église Saint-Laurent de Carlsbad Springs, à condition que la vente soit approuvée par le Collège des consultants et le Conseil diocésain des finances, et que la vente respecte les observations et les conditions posées par l'un ou l'autre de ces deux organismes. De même, les conditions canoniques relatives à l'aliénation du patrimoine stable doivent être respectées, le cas échéant.

Si cela n'a pas déjà été fait, en temps opportun et sous la surveillance du curé de la paroisse Sainte-Marie, seront retirés de l'église : le Saint-Sacrement, les reliques se trouvant dans l'autel, les vases sacrés, les vêtements liturgiques et tous les autres signes externes du culte catholique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église, qui peuvent être enlevés sans grande difficulté.

Pour toutes autres questions, l'on observera les dispositions du *Code de droit canonique*.

Le présent décret sera rendu public par voie de publication ou de lecture dans les églises paroissiales de Saint-Laurent de Carlsbad Springs et de Sainte-Marie d'Orléans le dimanche suivant sa réception et entrera en vigueur le 19 mai 2024. La date de publication du présent décret détermine, dans chaque paroisse, le début de la période du recours hiérarchique de dix jours prévus au canon 1734, §2 du *Code de droit canonique*.

Donné à Ottawa, à la Curie métropolitaine, sous mon seing et sceau et le contreseing de mon chancelier, ce dix-huitième jour d'avril de l'an de grâce deux mille vingt-quatre.



✠ Marcel Damphousse  
Archevêque d'Ottawa-Cornwall

M. l'abbé Daniel Van Delst, J.C.L.  
Chancelier

CC: Paroisse Saint-Laurent, Carlsbad Springs  
Paroisse Sainte-Marie, Orléans  
Administration diocésaine